



PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

I/ Présentation de la F.F.J.D.A.

II/ Quelques chiffres

III/ La filière de haut-niveau 2005-2009

- La concurrence internationale : rang de la France
- Parcours au sein de la filière des équipes de France 2008 et 2009
- Diagnostique de la filière 2005-2009

IV/ Les paramètres sportifs du PES 2009-2012

- Système de compétition
- Compétitions de référence
- Aides personnalisées
- Convention SHN – F.F.J.D.A.

V/ Le PES 2009-2012

- Stratégie
 - o Obtenir des résultats ambitieux
 - Fonctionnement des structures INSEP – IJ
 - Programme sportif
 - L'encadrement
 - Cellule performance
 - Financement
 - o Pérenniser les résultats
 - Structures : C.S.J. – pôles espoirs et pôles France
 - Voies d'accès au PES (voie rapide)
 - Ecole d'entraîneur
 - Les Clubs
 - Protection de la santé des sportifs
- Schéma général du PES

VI/ Conclusion

ANNEXES

- Annexe 1 – Organigramme fonctionnel du haut-niveau
- Annexe 2 – Critères liste ministérielle - SHN
- Annexe 3 – Compétitions de références
- Annexe 4 – Emplacement géographique des pôles
- Annexe 5 – Liste des pôles espoirs
- Annexe 6 – Cahier des charges pôle Espoir
- Annexe 7 – Cahier des charges pôle France
- Annexe 8 – Cahier des charges de l'IJ
- Annexe 9 – Cahier des charge de l'INSEP
- Annexe 10 / 10bis – Résultats de la formation des judoka en structure
- Annexe 11 / 11bis – Flux des athlètes au sein des structures

I/ Présentation de la F.F.J.D.A.

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

- Fédération olympique agréée le 04/04/1944
- Reconnue d'utilité publique le 02/08/1991

Pour la saison sportive 2008/2009, la F.F.J.D.A. a compté :

- 570117 licenciés
- 5600 clubs

PRESENTATION GENERALE

Président	Jean-Luc ROUGE	president@ffjudo.com
Secrétaire Général	Jean-René GIRARDOT	jean.girardot@wanadoo.fr
Trésorier Général	Eric VILLANT	eric.villant@ffjudo.com
Directeur Technique National	Jean-Claude SENAUD	jean.claude.senaud@ffjudo.com
Elu en charge du Haut-niveau	David DOUILLET	oursblanc@noos.fr
Directeur Technique du Haut- niveau	René RAMBIER	rene.rambier@ffjudo.com

II/ Quelques chiffres

Nombre de licenciés	570117	
Masculins	413254	72 %
Féminins	156863	28 %

POPULATION JUDO, JUJITSU

Répartition par âge		
4-5 ans	34700	6,08 %
6-8 ans	160147	28,09 %
9-10 ans	89985	15,78 %
11-12 ans	57327	10,05 %
13-14 ans	34765	6,09 %
15-16 ans	22360	3,92 %
17-18-19 ans	22125	3,88 %
20 ans et +	118383	20,76 %

- Clubs : 5600
- Enseignants diplômés d'état : 6351
- Conseillers techniques d'état et fédéraux : 160

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

TABLEAU DES CORRESPONDANCES AGES/CATEGORIES CLASSIFICATION MJS

AGE	CATEGORIE	COLLECTIF CONCERNE
30 ans et +		
29	SENIOR	FRANCE SENIOR
28		
27		
26		
25		
24		
23		
22		FRANCE JEUNE
21		
20		
19		
18	JUNIOR	ESPOIR
17		
16	CADET	
15		

III/ La filière de haut-niveau 2005-2009

- La concurrence internationale : rang de la France
- Parcours au sein de la filière des équipes de France 2008-2009
- Diagnostique de la filière 2005 -2009

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE - RANG DE LA FRANCE									
									
		ATLANTA		SYDNEY		ATHENES		PEKIN	
		1996		2000		2004		2008	
Nb pays participants		73		90		94		92	
Nb pays médaillés		17		25		24		22	
Rang de la France		2ème		2ème		12ème		11ème	
Médaille OR		3		2		0		0	
Médaille ARGENT		0		2		1		2	
Médaille BRONZE		3		2		0		2	
TOTAL		6		6		1		4	
 SENIORS		PARIS 		BIRMINGHAM 		MUNICH 		OSAKA 	
		LE CAIRE 		RIO 		ROTTERDAM 			
		1997		1999		2001		2003	
		2005		2007		2009			
Nb pays participants						93		88	
Nb pays médaillés		21		26		26		27	
Rang de la France		2ème		3ème		3ème		9ème	
Médaille OR		4		1		2		0	
Médaille ARGENT		3		0		0		5	
Médaille BRONZE		2		3		1		0	
TOTAL		9		4		3		5	
 JUNIORS		COLOMBIE 		TUNISIE 		JEJU 		HONGRIE 	
		ST DOMINGUE 		BANGKOK 		PARIS 			
		1998		2000		2002		2004	
		2006		2008		2009			
Nb pays participants								68	
Nb pays médaillés								16	
Rang de la France								4ème	
Médaille OR		0		1		0		1	
Médaille ARGENT		0		1		0		0	
Médaille BRONZE		0		2		2		0	
TOTAL		0		4		2		1	
Que les garçons									

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE : RANG DE LA FRANCE

PARTICIPATION

- Premier Championnat du Monde : 1956
- Entrée officielle aux Jeux Olympiques 1972
- Depuis ces deux dates précédentes : grande évolution de la participation
- Depuis une décennie, le nombre de pays avoisine la centaine chez les seniors et soixante dix chez les juniors
- Aux Championnats du Monde de Rio (2007) un pic de participation (138) : les pays ont bénéficié d'une prise en charge partielle du pays organisateur

PAYS MEDAILLES

- Grande diversité des pays médaillés depuis une dizaine d'années : notons un turn-over assez important sur les podiums, illustrant un niveau international homogène
- ¼ des pays participants sont médaillés : tous les continents sont représentés
- Ecllosion de champions « petits pays » : Tunisie, Colombie, Mongolie...

CHAMPIONNATS DU MONDE 2009

- Trois paramètres semblent avoir une incidence sur le bilan des médailles :
 - ♣ Arbitrage : pénalisation accrue pour manque de combativité et position défensive
 - ♣ Repêchage : à partir des ¼ de finales
 - ♣ Tête de série : en fonction d'une ranking-liste mondiale
- 27 pays médaillés
- L'Asie toujours présente avec 8 titres sur 14 : Japon/Corée/Mongolie/Kazakhstan/Chine. Le Japon domine chez les féminines et la Corée chez les masculins.
A noter que pour la 1^{ère} fois, le Japon ne remporte aucune médaille d'or chez les masculins.
- L'Afrique confirme son entrée des Jeux Olympiques de Pékin dans les pays médaillés (Egypte/Tunisie)
- Le continent américain régresse (2 médailles), notamment le Brésil ; il en est de même pour l'équipe cubaine féminine. Remarquons néanmoins la victoire d'une colombienne (-70 kg)
- L'Europe se reprend par rapport aux Jeux Olympiques de Pékin avec 5 titres dont notamment la Russie chez les hommes (3 médailles dont 1 d'or), ainsi que les pays de l'Europe de l'Ouest : Allemagne/ Pays-Bas/ Espagne. Par contre, les pays de l'Europe de l'Est semblent régresser : Géorgie/ Slovaquie/ Pologne ...

RANG DE LA FRANCE

Championnats du Monde Seniors

Les médailles d'or sont la base des classements :

- Aux Championnats du Monde, la France est stable (3^{ème}) avec parfois un différentiel de médailles important
- 9^{ème} place en 2003 : aucune médaille d'or

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Championnats du Monde Juniors

- Nos équipes juniors se maintiennent dans le trio de tête
- En 2006, 1^{ère} nation mondiale grâce à des résultats exceptionnels de l'équipe masculine

Jeux olympiques

- 1996-2000 : la France 2^{ème} nation derrière le Japon
- 2004 : résultat traumatisant pour le Judo français (une médaille de bronze)
- 2008 : résultat honorable des équipes de France avec un goût inachevé par le manque d'une médaille d'or expliquant malgré 4 médailles, la 11^{ème} place

De bons résultats aux Championnats du Monde qui ne se concrétisent pas aux Jeux olympiques.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

SELECTIONNES OLYMPIQUES

Parcours des Sélectionnés Olympiques Pékin + Chpt du Monde Rotterdam au sein des Structures Fédérales

NOM	POIDS	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
DRAGIN DIMITRI	-60							PE Petit Cour.	PF.CAEN	PF.CAEN	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
DARBELET BENJAMIN	-66				PF SRASBOURG	PF SRASBOURG	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
BONHOMME GILLES	-73	P.E NICE	P.E NICE	P.E NICE	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
RODRIGUEZ ANTHONY	-81	PF ORLEANS	PF ORLEANS	PF ORLEANS		INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
CLERGET AXEL	-81										PF.STRASB	PF.STRASB	PF.STRASB	INSEP	INSEP	INSEP
DAFREVILLE MATTHIEU	-90				PE LA REUNION	PE LA REUNION	PE LA REUNION	PF ORLEANS	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
BRISSON NICOLAS	-90													HS	INSEP	INSEP
DEMONTFAUCON FREDER	-100	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	HS
RINER TEDDY	+100										PE ROUEN	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
JOSSINET FREDERIQUE	-48	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
LA RIZZA AUDREY	-52						INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
HAREL BARBARA	-57	PF NANTES	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
RIBOUT MORGANE	-57										PE AMIENS	PE AMIENS	PF POITIERS	INSEP	INSEP	INSEP
DECOSSE LUCIE	-63				PF ORLEANS	PF ORLEANS	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
EMANE GEVRISE	-70							PF BRETAGNE	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
POSSAMAI STEPHANIE	-78			PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
LEBRUN CELINE	-78	ECOLET.O.R	ECOLET.O.R	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
MONDIERE ANNE SOPHIE	+78	PE LYON	PE LYON	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP
BISSINI EVA	+78				PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	PF BORDEAUX	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP	INSEP

La carrière sportive des athlètes dure :

- 50 % d'athlètes sont à l'INSEP depuis au moins 10 ans
- 80 % des athlètes sont issus des pôles
- 100 % des athlètes des Equipes de France 2008/2009 s'entraînent à l'INSEP

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

DIAGNOSTIQUE DE LA FILIERE 2005-2009

POLE ESPOIR

Point fort	- Implantation d'un pôle espoir par région (15 à 26)
------------	--

POLE FRANCE

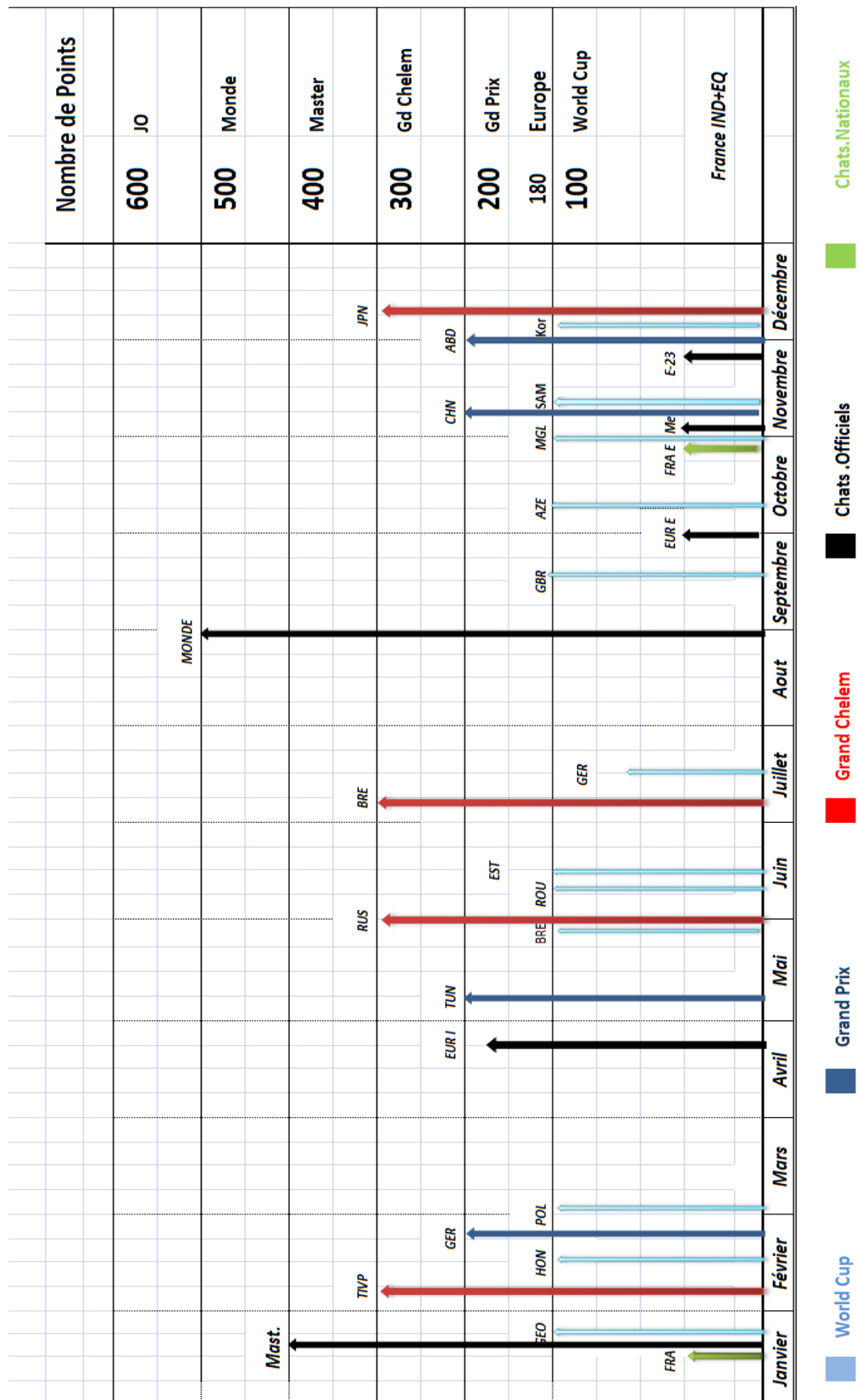
Points forts	- Diminution des pôles France de 8 à 4 • Collectif passé de 430 à 270 athlètes (resserement de l'élite) • Optimisation des moyens financiers et humains - Création du pôle Institut du Judo - Création d'une commission nationale d'admission - Système d'accompagnement des EDF juniors par entraîneur de pôle
Points faibles	- Diminution des effectifs INSEP ⇔ opposition quotidienne insuffisante - Eclatement de la population élite Junior - Regroupements nationaux insuffisants - Cloisonnement des tranches d'âge - Transition JN – SN difficile - IJ • Etudes pas toujours adaptées • Manque de partenaires féminins • Peu de relation IJ – INSEP • Ouverture sur l'international embryonnaire

IV/ Les paramètres sportifs du PES 2009-2012

- Système de compétition
- Aides personnalisées
- Convention SHN – F.F.J.D.A.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Système de compétitions E D F 2009 - Senior



PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

SYSTEME DE COMPETITION 2009-2012

SENIOR

En ce début d'olympiade, la Fédération Internationale de Judo a effectué des modifications importantes du calendrier international se traduisant par :

- l'organisation d'un évènement majeur annuellement : les Championnats du Monde (Hollande 2009 – Japon 2010 – Paris : 2011)
- l'élaboration d'une « ranking list » mondiale (5 meilleures performances comptabilisées) déterminantes à plus d'un titre, notamment pour la sélection olympique qui débutera la saison prochaine : 1^{er} Mai 2010.

Ce classement par points est établi à partir des championnats officiels (Europe et Monde) et de trois types de tournois :

- 1 master
- 4 grands chelems (Tokyon – Paris – Moscou – Rio)
- 4 grands prix (Abu Dabi – Allemagne – Hollande – Tunisie)
- 13 world cup réparties sur les 5 continents

Cette « ranking list » ou « classement mondial » permet :

- d'établir les têtes de séries pour les championnats officiels, les grands chelems et grand prix et world cup
- de qualifier pour le « Masters » (les 16 premiers en 2009, les 8 premiers en 2010)
- de qualifier directement les 22 premiers masculins et 14 premiers féminins (un athlète par nation) pour les J.O.

Il est à noter la multiplication des évènements :

- 4 championnats officiels seniors (Europe – Monde) individuel et équipe
 - 22 compétitions internationales
 - 2 compétitions nationales (individuelle – équipe)
- ⇒ 26 compétitions internationales sans compter la Coupe d'Europe des clubs

Le Championnat d'Europe est moins doté en points (180) que les grands prix (200) et grand chelem (300).

JUNIOR

Désormais, le Championnat du Monde junior est annuel.

ARBITRAGE

Ce nouveau système de compétition est accompagné par une modification majeure concernant le système de repêchage :

- supprimé lors des grands chelem et les grands prix
- à partir des ¼ de finale lors des Championnats officiels et world cup

Ce nouveau règlement a une incidence certaine sur les résultats finaux.

Ce nouveau système de compétition et de sélection aux J.O. basé sur une ranking liste mondiale nous amène à une préparation et des sélections plus affinées et rigoureuses.

Pour y répondre, la F.F.JD.A. fait un effort budgétaire important s'élevant à une augmentation de plus de 15 % sur les budgets : compétitions, stages et INSEP.

AIDES PERSONNALISEES

Suite au nouveau système de compétition proposé par la Fédération Internationale de Judo, une nouvelle grille des aides personnalisées est mise en place pour la saison 2009-2010.

L'attribution de ces aides est induite par la volonté de valoriser le champion, la performance et non comme les années précédentes, de prendre en compte par exemple le « statut » de l'athlète titulaire ou réserve d'un championnat officiel.

Les aides personnalisées sont attribuées :

1. Champion du Monde et Olympique
2. Médaillés mondiaux et Olympiques
3. Médaillés du Master et Champion d'Europe
4. Vainqueur du Grand chelem – Médaillés européens – ranking list de 1-8
5. Athlètes ayant des résultats internationaux, engagés dans une demande de haut-niveau, prenant en compte l'aspect social

NOTA :

- Les sommes des différentes catégories ne sont pas cumulables
- Blessure : supérieur à 6 mois, l'aide personnalisée est prolongée de la durée de celle-ci

CONVENTION SHN – F.F.J.D.A.

La F.F.J.D.A. formalise ses relations avec les sportifs de haut-niveau de l'INSEP et de l'I.J. à travers un « contrat » pour chaque saison sportive. Il s'agit d'un engagement réciproque afin de déterminer les droits et obligations de chacune des parties.

- Les engagements de la Fédération portent notamment sur :
 - Les frais de transport et d'hébergement
 - Le suivi médical et notamment les obligations envers l'AFLD
 - les assurances
 - le suivi social dont les C.I.P.
 - les aides fédérales (aides personnalisées – prime à la performance – prise en charge de l'INSEP)
- Les engagements de l'athlète portent notamment sur :
 - l'obligation d'entraînement et de compétitions
 - le suivi médical
 - la promotion des équipes de France
 - le comportement et esprit d'équipe

V/ Le PES 2009-2012

- Stratégie
 - Obtenir des résultats ambitieux
 - Fonctionnement des structures INSEP – IJ
 - Programme sportif
 - L'encadrement
 - Cellule performance
 - Financement
 - Pérenniser les résultats
 - Structures : C.S.J. (Classe Sportive Judo) – pôles espoirs et pôles France
 - Voies d'accès au PES (voie rapide)
 - Ecole d'entraîneur
 - Les Clubs
 - Protection de la santé des sportifs
- Schéma général du PES

STRATEGIES DU PES

Le PES doit sans cesse répondre aux évolutions du sport de haut-niveau qui se caractérise, comme nous l'avons souligné, par une concurrence de plus en plus rude, à travers un nouveau système de compétition, et par une attente forte des sportifs de voir leur avenir professionnel assuré.

Pour l'olympiade 2009-2012 est constituée de :

- 6 pôles France
 - o 2 pôles France seniors
 - INSEP : 76 athlètes (plus 29 cartes d'accès fédérales)
 - IJ : 64 athlètes
 - o 4 pôles France jeunes : 276 athlètes
 - o 26 pôles espoirs : 506 athlètes

Notre parcours est basé sur un système pyramidal dont le socle est composé de plus de 5600 clubs regroupant 573000 licenciés.

Notre PES doit répondre à deux objectifs :

- 🏆 Objectif 1 : obtenir des résultats ambitieux : relever le défi de la concurrence, basé sur une culture du résultat
- 🏆 Objectif 2 : pérenniser les résultats : travailler aux conditions structurelles qui doivent augmenter le nombre d'athlètes de haut-niveau international et préparer nos jeunes talents

Fédération Française de Judo – Fédération Française Handisport

Tous les 4 ans une convention entre la F.F.J.D.A. et la F.F.H. est signée stipulant les modalités de collaboration ;

- Structures ouvertes à la F.F.H.
- Intégration d'athlètes de haut-niveau à l'IJ
- Détection des sportifs au niveau des clubs
- Organisation de compétitions
- Etc.

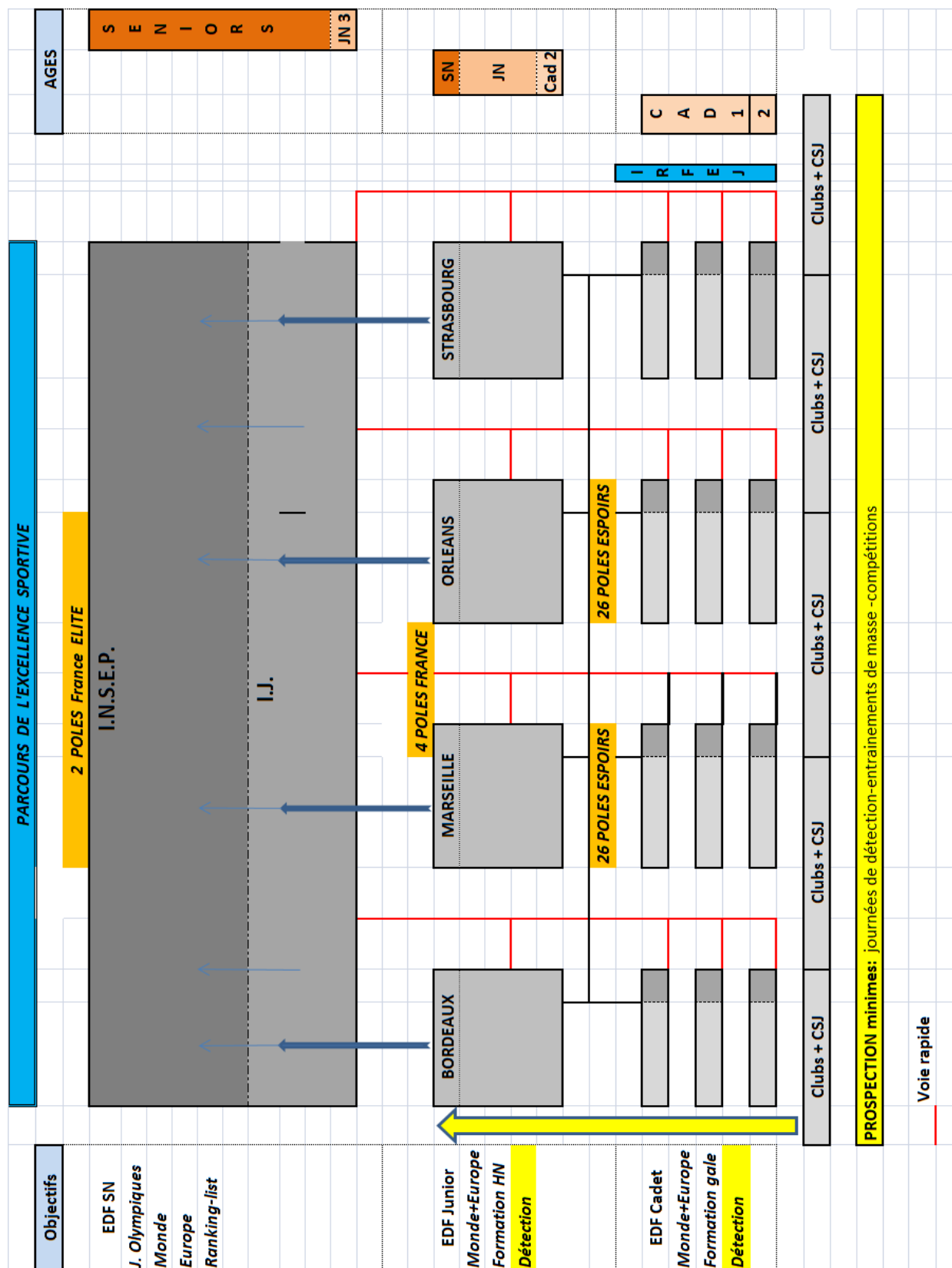
PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Objectif 1 : des résultats ambitieux aux JO 2012	
AXES	ACTIONS
1/ Fonctionnement des structures INSEP - IJ	- Rapprochement des deux structures • Augmenter nos collectifs masculin et féminin : opposition • Augmenter la liste des athlètes carte d'accès haut-niveau • Accès des athlètes IJ aux entraînements INSEP • Multiplier la venue des juniors des 4 pôles France jeunes • Faciliter la venue d'équipes étrangères - IJ • Développer le nombre d'athlètes féminines • Etudes plus adaptées aux contraintes du haut-niveau • Augmenter le nombre d'athlètes universitaires
2/ Programme sportif et sélection	- Adapter les sélections au nouveau « circuit » de compétitions • Ouverture des world cup aux clubs (modalités) • Stages à l'étranger (Japon, Corée, Russie ...) • Valoriser le résultat et la concurrence • Modifier l'accession aux Championnats de France 1^{ère} division
3/ Encadrement	- Encadrement renforcé à l'INSEP (7 à 11 EN) ⇒ Individualisation de l'entraînement
4/ Cellule performance	- Soutenir les actions de l'Equipe de France • Préconiser les axes de travail • Aider à la planification et programmation (soutien des responsables d'équipes) - Résoudre des situations problématiques (poids – récupération ...)
5/ Financement	- Surcoût important • Nouveau système de compétition • Augmentation ○ des effectifs INSEP – IJ ○ du collectif d'entraîneurs

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Objectif 2 : perenniser les résultats	
AXES	ACTIONS
1/ Structures • Classe sportive Judo (CSJ) • Pôles espoirs • Pôles France	- Décloisonner les catégories d'âges et les structures <u>CSJ</u> - Repérer les plus prometteurs (minimes – cadets) et non pas les meilleurs du moment (prospection) - Intensifier la pratique des jeunes sportifs motivés - Formation technique <u>Poles Esports</u> - Mieux s'inscrire dans l'IRFEJ (Institut Régional de Formation et d'Entraînement du Judo) - Mieux identifier les jeunes sportifs (capacité physique, psychologique, vie de groupe ... : détection) - Dynamiser la politique sportive de la ligue <u>Poles France</u> Réalisation du double projet (suivi, soutien, tutorat ...) - Collaboration avec les EN – juniors - Intensifier les regroupements JN – SN (brassage) - « inculquer » un état d'esprit de performance
2/ Voie d'accès au PES	- Améliorer la transition cadet – junior - senior - Mise en place d'un système de voie rapide (intégration pôle France en cadet 2 possible)
3/ Formation - Encadrement	- Création d'une école d'entraînement de haut-niveau • Entraîneur national : rôle central dans un système complexe • Formation individualisée pour et par l'entraîneur
4/ Club	- Collaboration étroite avec les clubs, accompagnement de l'athlète tout au long de son « parcours de l'excellence sportive »
5/ Médical	- Protection de la santé des sportifs - Notamment chez les plus jeunes « encadrement humain de proximité » - Amélioration des procédures du suivi médical (logiciel ...) - Suivi diététique

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012



VI/ Conclusion

Notre « parcours de l'excellence sportive » RESTE basé sur un système pyramidal qui évolue au cours des olympiades grâce à des modifications plus ou moins importantes.

Il est fondamental de rappeler que la stratégie fédérale s'appuie sur l'OPPOSITION qu'offre le brassage des populations et, notamment pour notre élite par une confrontation avec les meilleures nations mondiales (Japon – Corée – Russie – Brésil – etc.)

En fait, l'enjeu fédéral est d'accompagner le sportif tout au long de son parcours d'excellence sportive en créant l'environnement qui favorise et soutien son engagement dans le haut-niveau.

C'est pourquoi, la Fédération, au cours de cette olympiade, mettra l'accent sur 10 points essentiels :

- La prospection et la détection
- Le développement des classes sportives Judo
- La valorisation de l'athlète et notamment du champion
- Le « décloisonnement » des structures et des populations
- La création d'une école d'entraîneurs
- Une amélioration des contenus d'entraînement des pôles
- La création du centre mondial d'entraînement (IJ)
- Un mode de sélection adapté au circuit international
- Un suivi médical plus efficient
- Un suivi socio-professionnel

Enfin, nos réflexions s'orienteront vers :

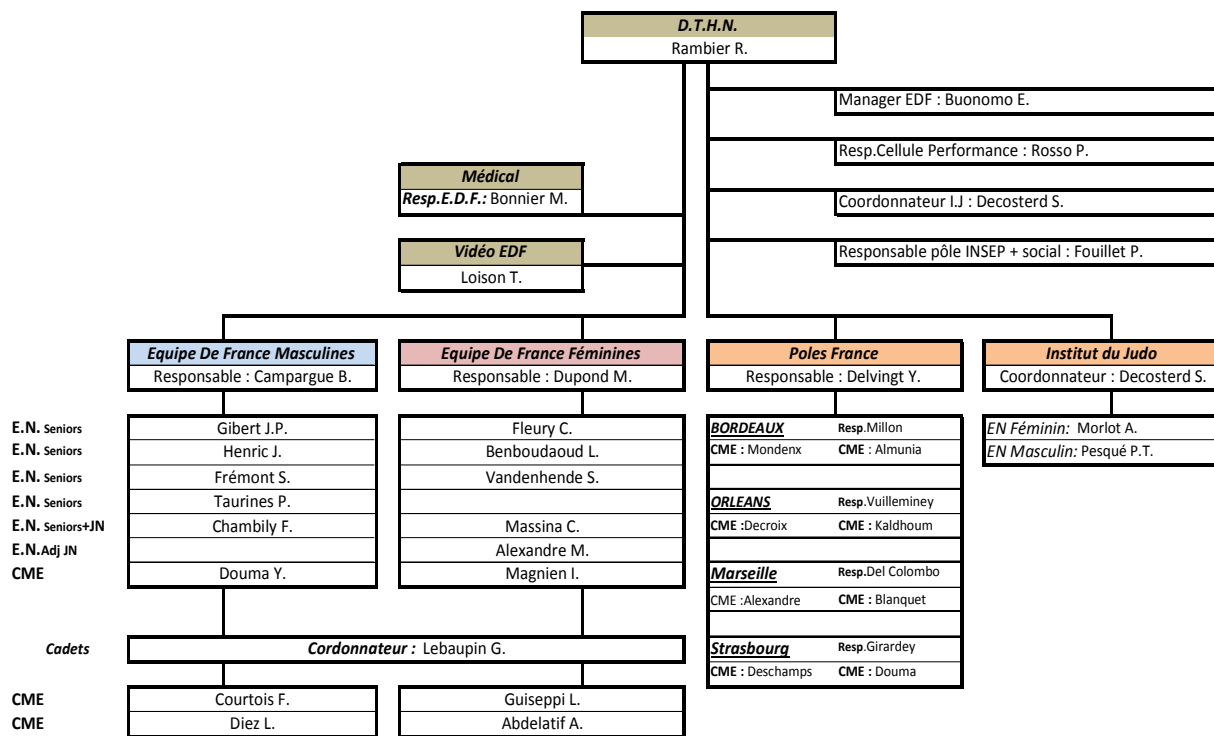
- Une détection accrue des sportifs des catégories extrêmes : Féminines (-48 / -78 kg) – Masculins (-60 et +90 kg)
- Une spécialisation des pôles France (mixte – masculin ou féminin ?)
- La création d'un centre national juniors ou -23 ans ?
- La labellisation de clubs « formateurs »

ANNEXES

- Annexe 1 – Organigramme fonctionnel du haut-niveau
- Annexe 2 – Critères liste ministérielle - SHN
- Annexe 3 – Compétitions de références
- Annexe 4 – Emplacement géographique des pôles
- Annexe 5 – Liste des pôles espoirs
- Annexe 6 – Cahier des charges pôle Espoir
- Annexe 7 – Cahier des charges pôle France
- Annexe 8 – Cahier des charges de l'IJ
- Annexe 9 – Cahier des charge de l'INSEP
- Annexe 10 / 10bis – Résultats de la formation des judoka en structure
- Annexe 11 / 11bis – Flux des athlètes au sein des structures

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Annexe 1 - Organigramme fonctionnel du haut-niveau



C.M.E : Chargé de Mission nationale d'entraînement

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Annexe 2 – Critère et Quotas d'inscription sur liste ministérielle

[illegible]

*Réflexion à mener après un an de fonctionnement sur le système de la ranking liste mis en place par la FIJ. Celle-ci pourrait être un critère de classement supplémentaire en catégorie élite.

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Annexe 3 – Compétitions de références 2009-2012

Compétitions internationales seniors

Dénomination	Périodicité	Nombre d'engagés maxi
Jeux Olympiques d'été	4 ans	7 Hommes / 7 Femmes Selon modalités de qualification
Championnat du Monde individuel	1 an	7 Hommes / 7 Femmes
Championnat d'Europe individuel	1 an	7 Hommes / 7 Femmes
Master	1 an	2009 : 16 meilleurs H-F/caté selon ranking list A partir de 2010 : les 8
Grand chelem	1 an	Paris : 4 H – 4 F/catégorie (organisateur) Tokyo : 2 H – 2F/catégorie Rio de Janeiro : 2 H – 2F/catégorie Moscou : 2 H – 2F/catégorie
Grand Prix	1 an	Abou D'Abi : 2 maxi (H-F) / catégorie Pékin Allemagne Tunisie
World Cup	1 an	Angleterre – Azerbaïdjan – Mongolie Samoa – Corée – Bulgarie – Georgie Autriche – Hongrie - Biélorussie Tchéquie – Pologne – Brésil 4 maxi (H-F) / catégorie
Jeux de la Francophonie	4 ans	7 Hommes / 7 Femmes
Jeux Méditerranéens	4 ans	7 Hommes / 7 Femmes
Universiade d'été	2 ans	7 Hommes / 7 Femmes
Championnat -23 ans	1 an	7 Hommes / 7 Femmes
Championnat d'Europe par équipe	1 an	5 Hommes / 5 Femmes
Championnat du Monde par équipe	1 an	14 Hommes / 14 Femmes ou 10 Hommes / 10 Femmes

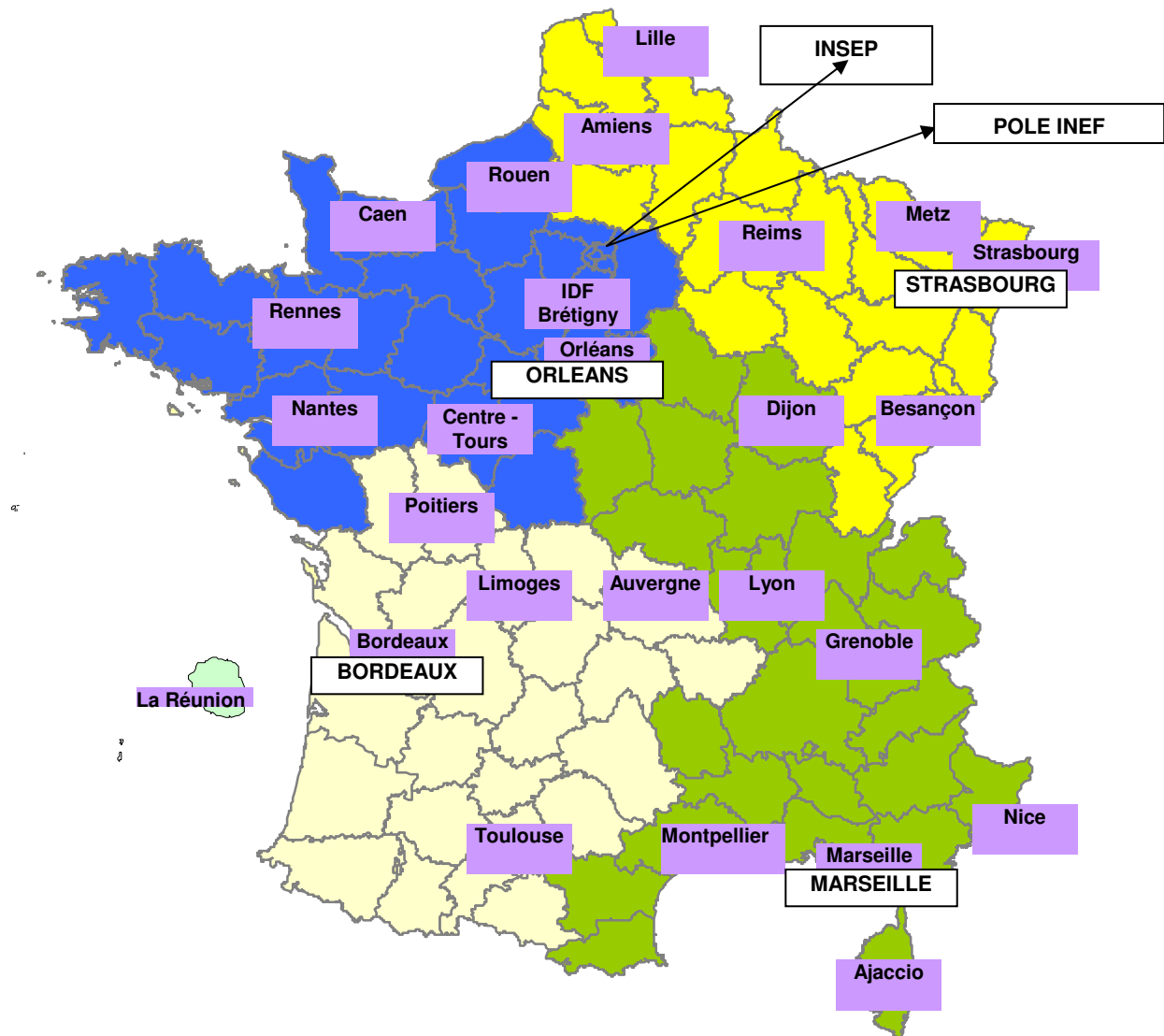
Compétitions internationales juniors

Dénomination	Périodicité	Nombre d'engagés maxi
Championnat du Monde	1 an	8 Hommes / 8 Femmes
Championnat d'Europe	1 an	7 Hommes / 7 Femmes

Compétitions internationales cadettes

Dénomination	Périodicité	Nombre d'engagés maxi
Championnat du Monde individuel	1 an	8 Hommes / 7 Femmes
Championnat d'Europe individuel	1 an	8 Hommes / 7 Femmes
FOJE	2 ans	8 engagés au total

Annexe 4 – Emplacement géographique des pôles



LISTE DES POLES ESPOIRS

- AJACCIO / CREPS
- AMIENS / CREPS
- AUVERGNE (CLERMONT-FERRAND)
- BESANCON
- BORDEAUX (Lormont)
- CAEN (étude en cours)
- CENTRE - ORLEANS
- CENTRE - TOURS
- DIJON
- ILE DE FRANCE – BRETIGNY / HORS CREPS
- LILLE
- LIMOGES
- MARSEILLE
- METZ
- MONTPELLIER / HORS CREPS
- NANTES / HORS CREPS
- NICE / HORS CREPS
- POITIERS / CREPS
- REIMS / CREPS
- RENNES / HORS CREPS
- RHONE-ALPES – Grenoble / HORS CREPS
- RHONE-ALPES – Lyon / HORS CREPS
- ROUEN / HORS CREPS
- ST DENIS DE LA REUNION / HORS CREPS
- STRASBOURG / CREPS
- TOULOUSE / HORS CREPS

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

CAHIER DES CHARGES DES POLES ESPOIRS

Objectif	Détection
Situation du Pôle dans la filière	Regroupement des cadets et de quelques juniors à fort potentiel en vue d'alimenter les pôles France. Formation technique
Effectif	14 à 30 sportifs sur liste.
Niveau de recrutement	Niveau Régional Potentiel reconnu. Tests d'entrée organisés par la DTN
Volume d'entraînement	10h à 15h par semaine 36 semaines par an 10h minimum d'entraînement par individu
Vie scolaire, universitaire et insertion professionnelle	Aménagement de l'emploi du temps permettant de pouvoir s'entraîner pendant minimum 10h par semaine. Suivi scolaire : possibilité de cours de soutien, rattrapage des cours et des examens, aide à l'étude. Règlement intérieur du pôle fixant les engagements respectifs visant la réalisation du double projet. Distances entre les sites de formation, d'hébergement, d'entraînement n'excédant pas 30 minutes
Médical et paramédical	1 médecin référent 1 kinésithérapeute référent Un suivi médical conforme aux textes en vigueur.
Responsable	Le responsable est le responsable ETR
Encadrement	Les entraîneurs sont conseillers techniques fédéraux BEES 2. Participation des autres cadres techniques membres de l'ETR. Intervenants ponctuels.
Liste de haut-niveau	Majorité ESPOIRS

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

CAHIER DES CHARGES DES POLES FRANCE JEUNES

Objectifs	Niveau international Junior Nombre d'athlètes intégrant IJ - INSEP
Situation du Pôle dans la filière	Regroupement des juniors et de quelques seniors à fort potentiel en vue d'alimenter le groupe France seniors. Echanges réguliers entre les Pôles France Jeunes et les pôles France de l'INEF et de l'INSEP.
Effectif	50 à 80 sportifs sur liste.
Niveau de recrutement	La commission nationale d'admission de la filière établira au niveau national les pré-requis nécessaires : le potentiel, les résultats aux championnats de France cadets etc. Le maintien sur liste des Pôles France Jeunes est étudié chaque année par la commission d'affectation, flux de 12 à 20 entrants et sortants par an.
Volume d'entraînement	12h à 20h par semaine 40 semaines par an 12h minimum d'entraînement par individu
Vie scolaire, universitaire et insertion professionnelle	Aménagement de l'emploi du temps permettant de pouvoir s'entraîner régulièrement pendant minimum 12h par semaine. Suivi scolaire : horaires aménagés, cours de rattrapage et de soutien, report d'examens. Autorisations d'absences pour raisons sportives. Enseignement à distance. Un correspondant par établissement conventionné. Règlement intérieur du pôle fixant les engagements respectifs visant la réalisation du double projet Distances entre les sites de formation, d'hébergement, d'entraînement n'excédant pas 30 minutes.
Médical et paramédical	Existence d'un service médical au sein de la structure d'accueil et d'une unité de soins : médecin, kinésithérapeute, diététicien, psychologue. Suivi longitudinal en conformité avec les textes du MJSVA
Installations	Dojo de 6 à 8 surfaces réglementaires, salle de musculation, unité de récupération (sauna, hammam ou jacuzzi). Lingerie et séchoirs au dojo ou sur le lieu d'hébergement Bureaux pour l'encadrement équipés pour la bureautique (accès Internet) et l'analyse vidéo Internat en chambre de 2 au maximum. Environnement et restauration collective adaptés à la pratique de haut niveau
Responsable	Conseiller technique Professeur de sport ou BEES2 nommé par la DTN
Encadrement	Le responsable, un Intendant, un entraîneur pour les masculins, un entraîneur pour les féminines, professeurs de sport ou BEES2. Interventions d'experts
Liste de haut-niveau	

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

CAHIER DES CHARGES DU POLE FRANCE DE L'IJ

Situation du Pôle dans la filière	Groupe France seniors hors élite. Echanges réguliers avec l'INSEP Entraînement ouvert sur les clubs élités, les étrangers, les pôles France
Effectif	Mixte. 60 à 80 sportifs maximum sur liste
Niveau de recrutement	Meilleurs seniors Meilleurs juniors de l'année N -1 Sélection gérée par une commission nationale d'admission.
Volume d'entraînement	15h à 20h par semaine 40 semaines par an Entraînements biquotidiens dont des séquences d'entraînements à l'INSEP.
Vie scolaire, universitaire et insertion professionnelle	Convention avec les universités Préparation aux métiers du sport adaptée à l'entraînement (BEES1 et BEES2).
Hébergement Restauration	Hébergement à proximité Restauration possible après entraînement du soir.
Médical et paramédical	Suivi médical organisé par le médecin fédéral.
Encadrement	1 responsable coordonnateur + 1 à 3 entraîneurs interventions d'experts
Liste de haut-niveau	

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

CAHIER DES CHARGES DE L'INSEP

Situation du Pôle dans la filière	Groupe France seniors Echanges réguliers avec l'IJ
Effectif	30 à 40 Masculins 30 à 40 Féminines
Niveau de recrutement	Par la commission de recrutement et les responsables des équipes de France Equipe de France A et B + forts potentiels
Volume d'entraînement	20h par semaine
Vie scolaire, universitaire et insertion professionnelle	Aménagement du temps de formation centré sur les exigences de l'entraînement de haut niveau. Prendre en compte les départs fréquents en stage (en France ou à l'étranger) – tutorat, enseignement à distance. Convention avec certaines entreprises ou administrations
Médical et paramédical	Service médical INSEP + service permanent judo Accompagnement en compétition
Encadrement	1 entraîneur pour 8 à 10 sportifs + 1 responsable du suivi athlète de haut niveau + 1 Manager EDF

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

RESULTATS DE LA FORMATION DES JUDOKAS EN STRUCTURE

La fédération a toujours apporté une attention particulière à l'accompagnement des jeunes sportifs afin qu'ils puissent mener à bien leur double projet (scolaire et sportif) en créant un environnement favorable, grâce à une coordination optimale des différents acteurs (entraîneurs, professeurs, proviseur..)

A/ Résultats scolaire Pôles espoirs saison 2008/2009

	Effectifs Pôle espoirs	Scolaire	
		Nb passage classe supérieure	Nb de redouble ment
PE AMIENS	21	20	1
PE AQUITAINE	20	18	2
PE AUVERGNE	19	16	3
PE BESANCON	14	14	0
PE BRETAGNE	26	25	1
PE CAEN	19	17	2
PE CORSE	18	18	0
PE DIJON	23	22	1
PE GRENOBLE	24	23	1
PE LILLE	24	21	3
PE LIMOGES	21	20	1
PE LYON	24	18	6
PE MARSEILLE	22	22	0
PE METZ	26	23	3
PE MONTPELLIER	18	16	2
PE NANTES	27	25	2
PE NICE	21	21	0
PE ORLEANS	19	19	0
PE POITIERS	9	6	3
PE REIMS	19	17	2
PE RENNES	24	23	1
PE REUNION	25	25	0
PE ROUEN	26	25	1
PE STRASBOURG	19	19	0
PE TOULOUSE	20	20	0
PE TOURS	23	23	0
TOTAL	551	516	35
Pourcentage		94%	6%

94% de nos jeunes sportifs en pôle espoir sont admis en classe supérieure (9 pôles avec 100 % de réussite)

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE 2009-2012

Résultats scolaires et universitaires des judokas pôles France saison 2008/2009

	BAC			SCOLAIRES (sans examen)			UNIVERSITAIRES (ou post BAC)		
	Nb candidats	Nb reçus	% réussite	Nb d'élèves	Nb passage classe sup	% réussite	Nb d'élèves	Nb passage classe sup	% réussite
PF ORLEANS FEM	16	15	94%	14	12	86%	6	5	83%
PF ORLEANS MASC	20	16	80%	22	21	95%	0	0	0%
PF MARSEILLE	21	19	90%	37	37	100%	7	6	86%
PF BORDEAUX	10	9	90%	27	26	96%	8	5	63%
PF STRASBOURG	9	8	89%	55	53	96%	0	0	0%
TOTAL	76	67	88%	155	149	96%	21	16	76%

La grande majorité (96%) des jeunes sportifs réussissent leur passage en classe supérieure.

Les jeunes judoka de nos pôles France obtiennent le même taux de réussite au baccalauréat (88%) que les autres élèves

Pour les universitaires (peu nombreux en pôles France:21) ,les 3/4 passent en année supérieure dans leur cursus.

FLUX DES ATHLETES AU SEIN DES STRUCTURES

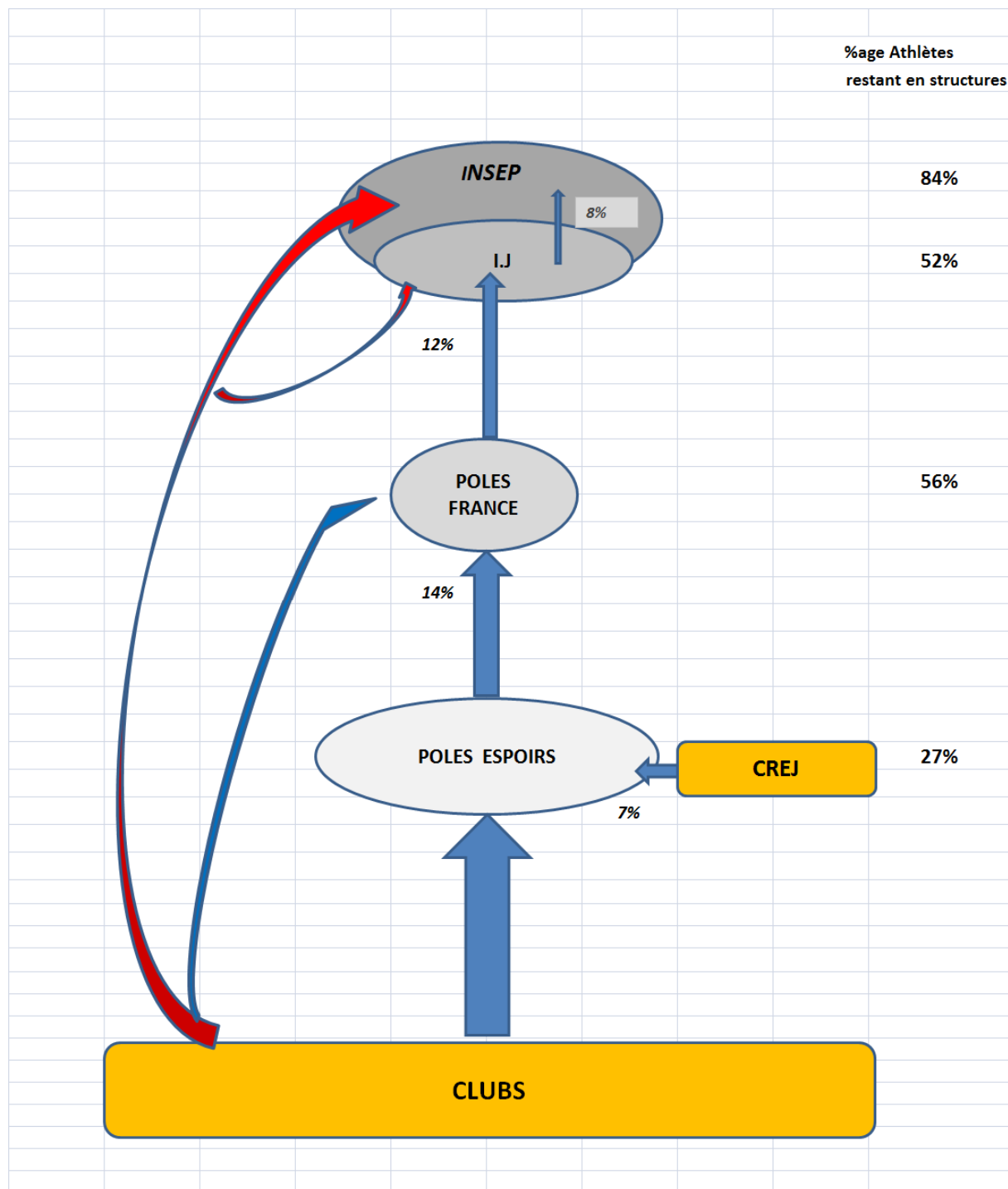


Schéma illustrant le tableau ci-après

PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

2009-2012

	2006/2007	2007/2008	2007/2008	2008/2009	2008/2009	2009/2010	Moyenne sur 3 ans
Pôles espoirs							
Sont restés dans le pôle	32%			34%		27%	31%
Sont passés en pôle France ou IJ/INSEP	12%			12%		17%	14%
Ne sont plus en structure	30%			28%		27%	28%
sont passés en centre rég. d'entraînement	26%			26%		29%	27%
Pôles France							
Sont restés dans le pôle	54%			54%		56%	55%
Sont passés à IJ/INSEP	6%			7%		12%	8%
Ne sont plus en structure	31%			32%		22%	28%
Descendent en centre rég. d'entraînement	9%			7%		10%	9%
IJ							
Sont restés à l'IJ	53%			50%		52%	52%
Sont passés à l'INSEP	10%			15%		8%	11%
Ne sont plus en structure	35%			35%		36%	35%
Descendent en centre rég. d'entraînement	2%			0%		4%	2%
INSEP							
Sont restés à l'INSEP	76%			80%		84%	80%
Ne sont plus en structure	16%			20%		15%	17%
Passent à l'IJ	8%			0%		1%	3%

Il est à noter que le P.E.S. joue son rôle d'entonnoir sélectif :

En pôles espoirs sur 2 années, 1/3 des sportifs reste dans la structure et un autre 1/3 la quitte. La diminution du nombre de pôles France au cours de l'olympiade (de 9 à 4) permet d'être plus sélectif quand au niveau requis.

En pôles France (IJ compris) la moitié des effectifs perdure et environ 1/3 quitte la structure (sélection par rapport au niveau sportif et en fonction du choix de l'athlète de sa filière d'étude)

A l'INSEP, 80% des athlètes restent dans la structure car en général, ils intègrent celle-ci en début de carrière et elle répond aux exigences du haut niveau mondial grace notamment à l'opposition rencontrée. Il n'est pas rare aujourd'hui que les athlètes poursuivent leur carrière au dela de dix années.

En moyenne sur 3 ans:

14% de l'effectif des pôles espoirs va à l'échelon du dessus (Pôles France, INEF, INSEP)

8% de l'effectif des pôles France va à l'échelon du dessus (INEF, INSEP)

11% de l'effectif de l'INEF va à l'INSEP

Soit 75 personnes en moyenne

Soit 16 personnes en moyenne
(29 la dernière saison)

Soit 7 personnes en moyenne